

PROVINCE DE QUÉBEC
École Sacré-Cœur

4^e réunion du Conseil d'établissement

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur, tenue, le lundi 15 mai 2023 à l'école Sacré-Cœur, 4747 rue Champlain, Lac-Mégantic à 18:30.

PRÉSENCES

Membres :

Membres des parents : Bernier Francine, Catherine Dallaire, Dominique Lacroix, Martine Pelletier, Martine Tremblay

Membres du personnel : Mylène Bouffard, Suzelle Lafontaine, Mélanie Lareau, Carole Proulx, Nadine Rioux, Julie Vaillancourt

Membre de la communauté : Carole Bourgault

Directeur : Jean-Dominic Lavallée

Secrétaire : Nadine Rioux

Registraire : Carole Proulx

ABSENCES

Mathieu Allard, Marie-Ève Brochu, Maude Faucher, Cyndia Lacasse, Annie Purtell, Jacques Rahem

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2023
3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 20 mars 2023
 - 3.1 Gestion des dons campagne parc-école : La « Fabrique à projets »
 - 3.2 Photographie scolaire 2023-2024
 - 3.2 Effectifs 2023-2024
4. Période de questions réservée au public

Questions administratives et éducatives

5. Rapport budgétaire
6. Code de vie 2023-2024 (adoption)
7. Mesures de sécurité (adoption)
8. Régime pédagogique 2023-2024 (matière enseignée CCQ)
9. Développement pédagogique et activités parascolaires
10. Normes et modalités d'évaluation
11. Guide de parents pour le service de garde 2023-2024 (adoption)
12. Accueil des élèves 2023-2024
13. Cafétéria
 - 9.1 Vacances 2023-2024
14. Frais de déplacement membres du conseil établissement

Rapports d'activités

15. Mot des enseignants
16. Mot du service de garde
17. Mot du représentant personnel professionnel
18. Mot du représentant personnel soutien
19. Mot du représentant au comité de parents
20. Mot du directeur

21. Période de questions du public
22. Date de la prochaine réunion (endroit)
23. Levée de la réunion

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CET 22-1227

Proposé par : Martine Pelletier
Appuyé de Mylène Bouffard

De faire l'ajout des points suivants :

- 13.2 *Repas de fin d'année*
- 14.1 *Formation des nouveaux membres*

Adopté à l'unanimité

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 mars 2023

CET 22-1228

Proposé par : Carole Proulx
Appuyé de Nadine Rioux

De faire les modifications aux points suivants :

- 19 *Il a une possibilité de sortie soit au Zoo (mai) ou à l'Aquarium
(2 juin)*

*Les groupes de Sandra et de Laurie vont faire une sortie à O'Volt
et au Parc-O-Fun.*

Adopté à l'unanimité

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 mars 2023

3.1 Gestion des dons de la campagne du parc-école :

Ce sera la « Fabrique à projets » au lieu de la « Ruche » qui s'occupera de gérer les fonds ramassés de la campagne de financement. Les dons seront doublés par la caisse jusqu'à concurrence d'un certain montant.

3.2 Photographie scolaire :

Manon Rouso sera la photographe pour 2023. Nous aurons un mot à dire sur le choix du décor.

3.3 Effectifs 2023-2024 :

Préscolaire : 1X maternelle 4 ans & 1X maternelle 5 ans

Primaire : 3X 1^{ère} année
3X 2^e année
1X 3^e année
1X 3—4^e année
1X 4^e année
1X 4—5^e année
1X 5^e année
1X 5—6^e année
2X 6^e année

3.4 Sorties à approuver :

Les sorties de fin d'année sont approuvées avec les montants présentés. Il faudra toutefois valider le montant demandé pour la sortie des 3^e et 4^e année au camp Bootcamp (37\$ demandé et selon les calculs le montant aurait dû être de 42\$).

CET 22-1229

Proposé par : Carole Bourgault
Appuyé de Martine Pelletier

D'adopter les modifications à la *Politique d'utilisation et de location de locaux* avec l'ajout du montant des assurances chargées.

Adopté à l'unanimité

Suivi voyage dans le Maine : le projet avance

Menu cafétéria : sera présenté à la prochaine rencontre

4. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Pas de public

QUESTIONS ADMINISTRATIVES & ÉDUCATIVES

5. Rapport budgétaire

Beaucoup de revenus avec la campagne pour le parc-école.

Pour les sorties de fin d'année, il y aura une compensation de 10\$ par élève (5\$ en provenance du CE et 5\$ dans le budget de l'école).

6. CODE DE VIE 2023-2024

CET 22-1230

Proposé par : Mélanie Lareau
Appuyé par : Dominique Lacroix

D'adopter la matrice des « J'ai une attitude de vainqueur »

Adopté à l'unanimité

Le code vestimentaire sera quant à lui revu. On suggère de reformuler le premier paragraphe : enlever « image qu'on projette... ». Le reste semble correct.

7. MESURE DE SÉCURITÉ (adoption)

Des clarifications sont à faire concernant les allergies. On attend des réponses de la part de Madame Garon. La politique ne semble pas claire. Le SDG quant à lui interdit les noix dans son guide remis aux parents.

Il faudra retravailler le choix des collations pour avoir une certaine cohérence.

Le document doit être revu avant d'en faire l'adoption.

8. RÉGIME PÉDAGOGIQUE 2023-2024

La matière enseignée ne sera pas encore « citoyenneté et culture québécoise », les préparatifs ne sont pas terminés. On reporte cet enseignement en 2024-2025.

On continue d'enseigner en 2023-2024 « Éthique et culture religieuse ».

9. DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Un sondage a été envoyé, nous sommes en attente des réponses des membres de l'équipe-école.

10. NORMES ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

On présente le tableau. Les compétences transversales selon les groupes ciblés (cycle et niveau). Si ce n'est pas évalué, on émet un commentaire qui informe les parents.

11. GUIDE DE PARENTS POUR LE SERVICE DE GARDE 2022-2023

Il faut apporter les modifications suivantes :

Annexe : il faut modifier l'année pour « Tarification 2023-2024 »

Il faudra être cohérent avec le guide des mesures de sécurité quant au choix accepté ou non des aliments avec noix.

12. ACCUEIL DES ÉLÈVES 2023-2024

Catherine Dallaire propose que les parents organisent quelque chose pour les premières journées si l'équipe-école le veut. Un constat, les parents ne se sentent pas suffisamment interpellés à entrer dans l'école et à faire des activités. Plusieurs parents semblent vouloir s'impliquer lors des dernières journées d'école ou en début d'année.

Pour l'année à venir, on pourrait offrir une collation, la journée est à déterminer.

13. CAFÉTÉRIA

Le 5 septembre est la date que France propose pour le début du service de la cafétéria.

13.1 Vacances

Le conseil d'établissement autorise un congé de 5 jours, du 2 octobre 2023 au 6 octobre inclusivement.

13.2 Repas de fin année

Repas de hot-dog et dessert sera offert gratuitement à tous le 21 juin, jour 10.

14. FRAIS DE DÉPLACEMENTS MEMBRES DU CONSEIL ÉTABLISSEMENT

Ceux qui ont des frais de déplacement ou de garde à réclamer doivent le demander à Carole.

Rappel aux nouveaux membres du CE, il faut terminer et remplir le formulaire pour le visionnement des capsules de formation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

15. MOTS DES ENSEIGNANTS

1^{er} cycle

Suzelle mentionne qu'ils ont fait un cadeau pour la fête des mères.

Visite de l'Expo coup de cœur.

Un policier s'est rendu dans la classe d'Isabelle pour parler de son métier.

2^e cycle

Période de préparation pour les examens.

Mariève a fait un projet avec les papillons (Argus).

3^e cycle

Préparation du voyage dans le Maine élèves de 5^e et quelques élèves de 6^e année.

Plusieurs groupes sont allés visiter l'exposition Coup de cœur.

Préscolaire

Transition vers le primaire, visite de leur future classe.

Sortie au Musée. Voyage en préparation, marche à Piopolis.

À la fin de l'année, soulignera la retraite de Nancy Cassidy.

16. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Nous sommes dans la semaine du personnel de service de garde.

L'activité avec le thème de Mario Bros a été un succès.

Une visite à Woodolipark est prévue pour la prochaine journée pédagogique.

17. MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Mathieu, Cléo et Anne-Marie préparent et révisent des plans d'intervention et rédigent des rapports.

On organise les services pour l'année à venir.

18. MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Les secrétaires ont de beaux bureaux neufs. Les ouvriers d'entretien sont à planifier les travaux de la période estivale.

19. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Aucune représentation au comité de parents.

Martine Tremblay mentionne que Kim Rousseau a pris le poste du secteur 3, pour une durée de 3 ans.

20. MOT DU DIRECTEUR

Parc école : une campagne de financement autre que celle qui circule présentement pourrait commencer selon nos besoins.

Invitation aux parents de venir à l'activité organisée par la troupe « Ample Man Dance » le 15 juin prochain qui se tiendra l'extérieur si la température est clémente.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC.

Aucun public

22. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE.

La prochaine rencontre se tiendra le 19 juin 2023 à 18 heures.
Le lieu est à déterminer.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CET 22-1231

Proposé par : Nadine Rioux
Appuyé par : Suzelle Lafontaine

Que la réunion soit levée à 20 h 38

Adoptée à l'unanimité

Dominique Lacroix, présidente

Nadine Rioux, secrétaire